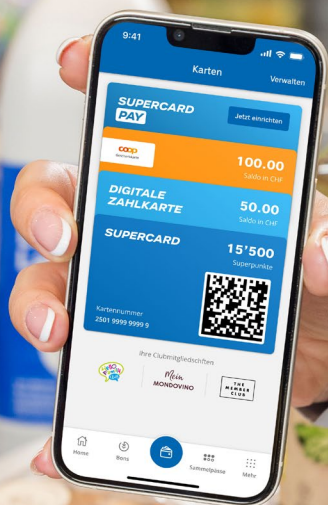


S'INSCRIRE ET PROFITER



10%
REMISE AU
RESTAURANT
COOP*

Nouveau pour le personnel des entreprises clientes

Bénéficiez d'un rabais d'entreprise* de 10% en toute simplicité et sans contrôle d'identité grâce à la Supercard. Scannez le QR code, saisissez votre employeur, entrez le code de validation **Discount2026** et enregistrez le numéro de votre Supercard personnelle. Le rabais de 10% sera ensuite automatiquement déduit une fois la Supercard scannée dans tous les restaurants Coop.

À partir du **1.4.2026**,
le rabais ne sera accordé plus
que via la Supercard.
Inscrivez-vous maintenant!



- > Cette réduction n'est accordée que pendant les heures de travail des collaborateurs d'ETAVIS et ne s'applique pas aux « family and friends ».
- Les collaborateurs présentent spontanément leur Supercard avant le paiement.
 - La réduction ne peut pas être accordée rétro-activement après le paiement.
 - Sont exclus de la réduction les articles de kiosque, les glaces, l'alcool, les cartes-cadeaux et les événements organisés.
 - La réduction n'est pas cumulable avec d'autres promotions.

* Cette offre s'adresse exclusivement au personnel des entreprises déjà clientes des restaurants Coop.